



CHAMPIONNATS DU MONDE ROUTE 2008

VARESE (ITALIE)

22 au 28 septembre 2008

GUIDE DES COMPETITIONS

à l'usage des fédérations nationales

Union Cycliste Internationale
CH-1860 Aigle
Suisse/Switzerland
Tel: +41 24 468 58 11
Fax: +41 24 468 58 12
www.uci.ch

SOMMAIRE

Ce document réunit les informations nécessaires aux Fédérations Nationales pour la participation de leurs coureurs aux Championnats du Monde sur route 2008.

1. Système de Qualification - Règlements.....	3
2. Etat des qualifications au 15 août 2008.....	8
3. Conditions de Participation	13
4. Procédure et Délai d'engagement.....	14
5. Accréditations des Coureurs et Délégations.....	18
6. Programme Sportif Général	19
7. Tenue Vestimentaire et Matériel.....	20
8. Cérémonies Protocolaires.....	21
9. Véhicules.....	22
10. Planche des Prix.....	25
11. Officiels de l'UCI	26
12. Informations Utiles.....	27
13. Annexes : Parcours et Profil.....	28

Destiné principalement aux Directeurs Sportifs, il se focalise sur les aspects uniquement sportifs des Championnats du Monde. Pour plus d'informations concernant les autres aspects (hébergement, réunions, accréditations ...), on se reportera à la fin de ce document où sont réunies les coordonnées utiles.

Si vous avez des questions à poser ou des suggestions à formuler à propos de ce document, n'hésitez pas à contacter le siège de l'UCI.

1. SYSTEME DE QUALIFICATION - REGLEMENTATION

SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LA COURSE EN LIGNE :

HOMMES ELITES :

9.2.010 Hommes Elite

Décision du Comité directeur de l'UCI du 18 avril 2008, prise en application de l'article 9.2.010 du Règlement du sport cycliste.

Les nations suivantes seront qualifiées pour les championnats du monde sur route 2008, épreuve en ligne hommes élite :

1. Les 10 premières nations au **classement mondial** * par nation au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 14 coureurs, dont 9 partants.
2. Les 2 premières nations du classement par nation de l'UCI Africa Tour au 15 août 2008 sans compter les nations qualifiées via le classement mondial : la première nation ainsi qualifiée peut inscrire 9 coureurs, dont 6 partants (rang 1); la deuxième nation peut inscrire 5 coureurs, dont 3 partants (rang 2).
3. Les 5 premières nations du classement par nation de l'UCI America Tour au 15 août 2008 sans compter les nations qualifiées via le classement mondial : les première et deuxième nations ainsi qualifiées peuvent inscrire 9 coureurs, dont 6 partants (rang 1); les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} nations peuvent inscrire 5 coureurs, dont 3 partants (rang 2).
4. Les 3 premières nations du classement par nation de l'UCI Asia Tour au 15 août 2008 sans compter les nations qualifiées via le classement mondial : la première nation ainsi qualifiée peut inscrire 9 coureurs, dont 6 partants (rang 1); les deuxième et troisième nations peuvent inscrire 5 coureurs, dont 3 partants (rang 2).
5. Les 16 premières nations au classement par nation de l'UCI Europe Tour au 15 août 2008 sans compter les nations qualifiées via le classement mondial : les nations ainsi qualifiées classées 1^{ère} à 6^{ème} peuvent inscrire 9 coureurs, dont 6 partants (rang 1); les nations classées 7^{ème} à 16^{ème} peuvent inscrire 5 coureurs, dont 3 partants (rang 2)
6. La première nation du classement par nation de l'UCI Oceania Tour au 15 août 2008 sans compter les nations qualifiées via le classement mondial : cette nation ainsi qualifiée peut inscrire 5 coureurs, dont 3 partants (rang 2)
7. Chaque nation du classement UCI ProTour non encore qualifiée ayant :
 - un coureur classé parmi les 100 premiers au classement individuel de l'UCI ProTour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 5 coureurs, dont 3 partants.
 - trois coureurs classés au classement individuel de l'UCI ProTour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 5 coureurs, dont 3 partants.
 - deux coureurs classés au classement individuel de l'UCI ProTour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 3 coureurs, dont 2 partants.
 - un coureur classé au classement individuel de l'UCI ProTour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.

8. Les nations suivantes des Circuits Continentaux non encore qualifiées :
- les nations africaines ayant un coureur parmi les 5 premiers au classement individuel de l'UCI Africa Tour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.
 - les nations américaines ayant un coureur parmi les 20 premiers au classement individuel de l'UCI America Tour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.
 - les nations asiatiques ayant un coureur parmi les 5 premiers au classement individuel de l'UCI Asia Tour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.
 - les nations européennes ayant un coureur parmi les 200 premiers au classement individuel de l'UCI Europe Tour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.
 - les nations océaniques ayant un coureur parmi les 5 premiers au classement individuel de l'UCI Oceania Tour au 15 août 2008 : chaque nation peut inscrire 2 coureurs, dont 1 partant.

Toutefois, une nation ne peut avoir davantage de coureurs au départ qu'elle n'a de coureurs différents classés dans l'ensemble des classements de l'UCI ProTour et des circuits continentaux, sauf application des dispositions ci-après.

Si le champion du monde sur route hommes élite sortant ou le champion olympique sur route hommes élite sortant appartient à une nation non encore qualifiée, il peut participer au premier championnat du monde suivant l'obtention de son titre. Il ne peut être remplacé.

Si la nation organisatrice du championnat du monde s'est qualifiée dans le deuxième rang des nations qualifiées via le classement par nation de son continent, elle peut inscrire 9 coureurs, dont 6 partants.

La limitation de l'article 2.1.002 ne s'applique pas.

*** Le classement mondial est un classement technique basé sur le cumul des points issus des épreuves qui faisaient partie du calendrier UCI ProTour 2007 et qui sont inscrites au calendrier UCI ProTour 2008 ou au calendrier historique 2008 ; le barème des points est celui de l'UCI ProTour 2007.**

Un état du classement sera communiqué aux fédérations nationales le 30 avril 2008, le 30 juin 2008 et le 15 août 2008.

HOMMES MOINS DE 23 ANS :**9.2.012 Hommes Moins de 23 ans**

Le comité directeur fixe chaque année le système de participation.

Système de qualification pour les championnats du monde sur route 2008, épreuve individuelle hommes moins de 23 ans.

Décision du Comité directeur de l'UCI du 18 avril 2008, prise en application de l'article 9.2.012 du Règlement du sport cycliste.

1. Les 4 premières nations du classement par nation de l'UCI Africa Tour établi au 15 août 2008* : la 1^{ère} nation ainsi qualifiée peut inscrire 10 coureurs, dont 5 partants (rang 1); la 2^{ème} nation peut inscrire 8 coureurs, dont 4 partants (rang 2) les 3^{ème} et 4^{ème} nations peuvent inscrire 6 coureurs, dont 3 partants (rang 3).
2. Les 9 premières nations du classement par nation de l'UCI America Tour établi au 15 août 2008* : **les nations ainsi classées 1ère à 3ème peuvent inscrire 10 coureurs, dont 5 partants (rang 1); de la 4ème à 6ème nations peuvent inscrire 8 coureurs, dont 4 partants (rang 2) ; de la 7ème à 9ème nations peuvent inscrire 6 coureurs, dont 3 partants (rang 3)**
3. Les 6 premières nations du classement par nation de l'UCI Asia Tour établi au 15 août 2008* : la 1^{ère} et 2^{ème} nations ainsi qualifiée peut inscrire 10 coureurs, dont 5 partants (rang 1); la 3^{ème} et 4^{ème} nations peuvent inscrire 8 coureurs, dont 4 partants (rang 2) ; la 5^{ème} et 6^{ème} nations peuvent inscrire 6 coureurs, dont 3 partants (rang 3)
4. Les 26 premières nations au classement par nation de l'UCI Europe Tour établi au 15 août 2008* : les nations ainsi qualifiées classées 1^{ère} à 15^{ème} peuvent inscrire 10 coureurs, dont 5 partants (rang 1); de la 16^{ème} à la 20^{ème} nations peuvent inscrire 8 coureurs, dont 4 partants (rang 2) ; de la 21^{ème} à la 26^{ème} nations peuvent inscrire 6 coureurs, dont 3 partants (rang 3)
5. Les 2 premières nations du classement par nation de l'UCI Oceania Tour établi au 15 août 2008* : la 1^{ère} nation ainsi qualifiée peut inscrire 10 coureurs, dont 5 partants (rang 1) ; **la 2ème nation qualifiée peut inscrire 6 coureurs, dont 3 partants (rang 2)**

Les 5 premières nations du classement final de la Coupe des Nations** sur route hommes moins de 23 ans (de l'année en cours) pourront aligner un coureur supplémentaire***.

Si une nation est classée au classement final de la Coupe des Nations** sur route hommes moins de 23 ans (de l'année en cours) et appartient à une nation non encore qualifiée, cette dernière peut inscrire 2 coureurs dont 1 partant.

Si le champion du monde sur route hommes moins de 23 ans sortant appartient à une nation non encore qualifiée, il peut participer au premier championnat du monde suivant l'obtention de son titre. Il ne peut être remplacé.

Le champion continental sortant peut participer en supplément par rapport au nombre de partants que sa fédération nationale peut aligner en application des règles de qualification*. Cette possibilité est limitée aux premiers championnats du monde suivant l'obtention du titre du champion continental.**

La nation organisatrice peut inscrire 10 coureurs dont 5 partants.

*Un classement des nations sera établi de sur la base de l'article 2.11.009 au 15 août prenant en compte uniquement les coureurs moins de 23 ans classés.

**le classement final de la Coupe des Nations sera publié à l'issue de la dernière épreuve, au minimum 10 jours avant le Championnat du Monde.

*****Une nation ne peut avoir plus de 6 coureurs partants. Dans le cas où une nation pourrait qualifier 7 coureurs, le quota supplémentaire non applicable se reportera à la nation suivante.**

FEMMES ELITE :

9.2.015 Chaque fédération nationale pourra engager 12 concurrentes dont 6 partantes.

SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Pour l'épreuve de contre-la-montre individuel, le système de qualification est le même quelque soit la catégorie du coureur (Homme Elite, Femme Elite ou Moins de 23 ans).

9.2.017 Chaque fédération nationale pourra engager 4 coureurs dont 2 partants.

9.2.018 Une fédération nationale pourra engager des coureurs de 19 ans ou plus dans l'épreuve contre la montre individuelle sur route Hommes Elite.

9.2.019 Les coureurs visés à l'article 9.2.018 qui participent à l'épreuve contre-la-montre individuelle sur route Hommes Elite ne pourront participer à l'épreuve contre-la-montre individuelle sur route Moins de 23 ans la même année.

9.2.020 Les coureurs de moins de 23 ans faisant partie d'un UCI ProTeam ne peuvent participer à l'épreuve de contre-la-montre individuelle sur route Moins de 23 ans. Un coureur de moins de 23 ans accueilli dans un UCI ProTeam dans la période du 1^{er} août au 31 décembre selon l'article 2.15.110 peut prendre part à l'épreuve contre-la-montre individuelle de Moins de 23 ans.

QUALIFICATION DES CHAMPIONS DU MONDE EN TITRE ET DES CHAMPIONS CONTINENTAUX

9.2.009 Dans toutes les spécialités individuelles le champion du monde sortant ainsi que, lors du premier championnat du monde après les jeux olympiques et, pour le mountain bike, les deux championnats suivants, le champion olympique peuvent participer en supplément par rapport au nombre de partants que leur fédération nationale peut aligner en application des règles de qualification, sauf pour la course aux points et le scratch.

Dans toutes les spécialités sur route et mountain bike des championnats du monde, le champion continental peut participer en supplément par rapport au nombre de partants que sa fédération nationale peut aligner en application des règles de qualification. Cette possibilité est limitée aux premiers championnats du monde suivant l'obtention du titre de champion continental.

Toutefois, la participation aux épreuves individuelles sur route Hommes Elite et Hommes moins de 23 ans est exclusivement régie par les **articles 9.2.010 et 9.2.012**.

Hommes Elite et Moins de 23 ans

Selon l'application de l'alinéa 3 de l'article 9.2.010, les Champions Continentaux et Champion du Monde ne sont pas qualifiés en supplément pour les épreuves en ligne Hommes Elite.

Cependant pour la course en ligne élite, le Champion du Monde sortant peut participer dans le cas où sa nation n'est pas qualifiée, de même dans la course en ligne Moins de 23 ans le Champion du Monde sortant peut participer si sa nation n'est pas qualifiée.

Pour la course hommes moins de 23 ans, le champion continental sortant peut participer en supplément de son quota, selon les dispositions de l'article 9.2.012.

Les Champions Continentaux et le Champion du Monde sortant du contre-la-montre peuvent participer en supplément à cette épreuve pour les catégories hommes Elite et Moins de 23 ans.

Femmes Elite

Pour les femmes élites, les championnes continentales, les championnes du Monde et les championnes olympiques en titre peuvent participer en supplément à l'épreuve dans laquelle elles ont obtenu leur titre.

2. ETAT DES QUALIFICATIONS AU 15 AOUT 2008

Chaque nation dispose d'un quota précis de coureurs défini par les différents classements UCI au 15 août 2008.

EPREUVES EN LIGNE HOMMES ELITE

Pays qualifiés selon le classement des nations au 15.08.2008 du classement mondial et des circuits Continentaux UCI, et selon les classements individuels de l'UCI ProTour et des circuits continentaux:

Nations qualifiés selon le classement Mondial			Participation Max.
1	ESP	Espagne	14 coureurs dont 9 partants
2	ITA	Italie	
3	BEL	Belgique	
4	GER	Allemagne	
5	LUX	Luxembourg	
6	AUS	Australie	
7	FRA	France	
8	SUI	Suisse	
9	RUS	Russie	
10	NED	Pays-Bas	

Nations qualifiés selon le classement UCI Africa Tour			Participation Max.
1	RSA	Afrique du Sud	9 engagés dont 6 partants
2	TUN	Tunisie	5 engagés dont 3 partants

Nations qualifiés selon le classement UCI America Tour			Participation Max.
1	USA	Etats-Unis	9 coureurs dont 6 partants
2	VEN	Venezuela	
3	ARG	Argentine	5 coureurs dont 3 partants
4	COL	Colombie	
5	CAN	Canada	

Nations qualifiés selon le classement UCI Asia Tour			Participation Max.
1	IRI	République Islamique d'Iran	9 coureurs dont 6 partants
2	JAP	Japon	5 coureurs dont 3 partants
3	UZB	Ouzbékistan	

Nations qualifiés selon le classement UCI Europe Tour			Participation Max.
1	SLO	Slovénie	9 coureurs dont 6 partants
2	POL	Pologne	
3	UKR	Ukraine	
4	GBR	Grande-Bretagne	
5	POR	Portugal	
6	DEN	Danemark	
7	AUT	Autriche	5 coureurs dont 3 partants
8	SWE	Suède	
9	CRO	Croatie	
10	IRL	Irlande	
11	HUN	Hongrie	
12	BUL	Bulgarie	
13	SVK	Slovaquie	
14	LAT	Lettonie	
15	SRB	Serbie	
16	EST	Estonie	

Nations qualifiés selon le classement UCI Oceania Tour			Participation Max.
1	NZL	Nouvelle Zélande	5 coureurs dont 3 partants

Nations qualifiées par le classement UCI ProTour individuel :

Nations ayant un coureur dans les 100 premiers du ProTour :

République Tchèque	5 coureurs dont 3 partants
Finlande	5 coureurs dont 3 partants
Norvège	5 coureurs dont 3 partants
Kazakhstan	5 coureurs dont 3 partants

Nations qualifiés par les classements individuels des circuits continentaux UCI :

Maroc	2 coureurs dont 1 partant
Cuba	2 coureurs dont 1 partant
Costa Rica	2 coureurs dont 1 partant
Equateur	2 coureurs dont 1 partant
Mexique	2 coureurs dont 1 partant
Uruguay	2 coureurs dont 1 partant
Biélorussie	2 coureurs dont 1 partant
Lituanie	2 coureurs dont 1 partant

EPREUVES EN LIGNE HOMMES MOINS DE 23 ANS

Pays qualifiés au 15 août 2008 selon les classements des circuits continentaux UCI et le classement de la Coupe des Nations. **(sera révisé le 17.09.2008)**

Nations qualifiés selon le classement UCI Africa Tour			Participation Max.
1	RSA	Afrique du Sud	10 coureurs dont 5 partants
2	ALG	Algérie	8 coureurs dont 4 partants
3	TUN	Tunisie	6 coureurs dont 3 partants
4	ERI	Erythrée	

Nations qualifiés selon le classement UCI America Tour			Participation Max.
1	USA	Etats-Unis	10 coureurs dont 5 partants
2	COL	Colombie	
3	CAN	Canada	
4	VEN	Venezuela	8 coureurs dont 4 partants
5	CUB	Cuba	
6	BRA	Brésil	
7	ARG	Argentine	6 coureurs dont 3 partants
8	CRC	Costa Rica	
9	ECU	Equateur	

Nations qualifiés selon le classement UCI Asia Tour			Participation Max.
1	IRI	République Islamique d'Iran	10 coureurs dont 5 partants
2	MAS	Malaisie	
3	UZB	Ouzbékistan	8 coureurs dont 4 partants
4	UAE	Emirats Arabes Unis	
5	KOR	Corée	6 coureurs dont 3 partants
6	KAZ	Kazakhstan	

Nations qualifiés selon le classement UCI Oceania Tour			Participation Max.
1	AUS	Australie	10 coureurs dont 5 partants
2	NZL	Nouvelle-Zélande	6 coureurs dont 3 partants

Nations qualifiés selon le classement UCI Europe Tour

Participation Max.

1	FRA	France	10 coureurs dont 5 partants
2	RUS	Russie	
3	ITA	Italie	
4	NED	Pays-Bas	
5	GER	Allemagne	
6	BEL	Belgique	
7	DEN	Danemark	
8	GBR	Grande-Bretagne	
9	UKR	Ukraine	
10	SLO	Slovénie	
11	POL	Pologne	
12	LTU	Lituanie	
13	POR	Portugal	
14	IRL	Irlande	
15	SUI	Suisse	
16	AUT	Autriche	8 coureurs dont 4 partants
17	MDA	Moldavie	
18	CRO	Croatie	
19	NOR	Norvège	
20	SRB	Serbie	6 coureurs dont 3 partants
21	LAT	Lettonie	
22	ESP	Espagne	
23	ISR	Israël	
24	ALB	Albanie	
25	ROU	Roumanie	
26	SWE	Suède	

Nations qualifiées par le classement de la Coupe des Nations (révisé au 17.09.2008):

Estonie	2 coureurs dont 1 partant
Luxembourg	2 coureurs dont 1 partant
El Salvador	2 coureurs dont 1 partant

Les cinq premières nations au classement final de la Coupe des Nations pourront aligner un coureur supplémentaire.

Les champions continentaux suivants pourront être engagés en supplément par rapport aux quotas de participants dont leur fédération dispose, selon l'article 9.2.012 :

CC Europe	GAUTIER Cyril	FRA
CC Amérique	MONTEIRO Gideon	BRA
CC Asie	MUKHAMEDOV Temur	UZB
CC Afrique	RABIE Johann	RSA
CC Océanie	JAMES Blair	NZL

EPREUVE EN LIGNE FEMMES ELITE

Toutes les nations pourront engager 12 concurrentes dont 6 partantes.

La championne olympique suivante pourra être engagée en supplément par rapport au quota de participants de sa fédération :

Femmes Elite **COOKE Nicole** GBR

Les championnes continentales suivantes pourront être engagées en supplément par rapport aux quotas de participants dont leur fédération dispose.

CC Europe	LELEIVYTE Rasa	LTU
CC Amérique	GONZALEZ VALDIVIESO Yumari	CUB
CC Asie	GAO Min	CHN
CC Afrique	VAN DER MERWE Marissa	RSA
CC Océanie	GILMORE Rochelle	AUS

EPREUVES CONTRE-LA-MONTRE TOUTES CATEGORIES

Chaque fédération nationale pourra engager 4 coureurs dont 2 partants.

Les Champions Olympiques en titre suivants pourront être engagés en supplément :

Hommes Elite :	CANCELLARA Fabian	SUI
Femmes Elite :	ARMSTRONG Kristin	USA

Les Champions du Monde sortants suivants pourront être engagés en supplément :

Hommes Elite :	CANCELLARA Fabian	SUI
Femmes Elite :	KUPFERNAGEL Hanka	GER

Les Champions Continentaux sortants du contre-la-montre pourront être engagés en supplément par rapport au nombre de participants que leur fédération nationale pourra aligner en application des règles de qualification. Soit :

Hommes Elite

CC Amérique	TUFT Svein	CAN
CC Asie	WACKER Eugen	KGZ
CC Afrique	WHITE Nicholas	RSA
CC Océanie	MCCAULEY Gordon	NZL

Femmes Elite

CC Europe	VAN DIJK Eleonora	NED
CC Amérique	MADRINAN VILLEGAS Ana Paola	COL
CC Asie	LI Meifang	CHN
CC Afrique	BURGER Lynette	RSA
CC Océanie	O'DONNELL Bridie	AUS

Moins de 23 ans

CC Europe	MALORI Adriano	ITA
CC Amérique	SUAZA Jaime	COL
CC Asie	AHMAD LUTFI Mohd Fauzan	MAS
CC Afrique	THOMSON Jay Robert	RSA
CC Océanie	SILLARS Matthew	NZL

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

9.2.001 Les fédérations nationales sélectionnent les coureurs qui participeront au Championnat du Monde.

Cependant, ceux-ci doivent remplir certaines conditions :

AGE DES PARTICIPANTS

Sans préjudice du système de qualification mentionné ci-dessus, les compétitions sont ouvertes aux participants nés en :

<u>EPREUVES</u>	<u>ANNEES DE NAISSANCE</u>
Hommes Elite	1985 et plus âgés*
Hommes Moins de 23 ans	1986, 1987, 1988, 1989*
Femmes Elite	1989 et plus âgées

*Comme mentionné précédemment dans les articles 9.2.013 et 9.2.020, les coureurs de moins de 23 ans faisant partie d'une équipe UCI ProTour sont qualifiés « élite » et **doivent participer aux épreuves Hommes Elite.**

LEGISLATION ANTIDOPAGE

9.2.002 Un licencié contre lequel a été ouverte une instruction concernant un fait susceptible de constituer une violation du règlement antidopage de l'UCI ne peut être sélectionné pour les Championnats du Monde ou ne peut y participer jusqu'à la fin de la suspension qui lui est imposée ou jusqu'à son acquittement définitif. Dans le cas d'un échantillon A positif, cette disposition s'applique dès la notification au coureur du résultat d'analyse anormal.

Sauf décision contraire de la commission antidopage, l'alinéa ci-dessus s'applique également en cas d'une instruction ou procédure concernant un tel fait, ouverte en vertu d'une loi ou d'un autre règlement.

Les cas particuliers sont décidés par la commission antidopage ou son président. Leur décision est sans appel.

En plus de la disqualification, en cas d'infraction, le licencié et sa fédération nationale seront sanctionnés chacun d'une amende de CHF 2000 à CHF 10 000.

La présente condition de participation vise à protéger l'intégrité, la sérénité et la réputation des championnats du monde. Son application ne préjuge pas de la décision du fond et ne peut donner lieu à aucune réclamation en cas d'acquittement.

4. PROCEDURE ET DELAI D'ENGAGEMENT

ENREGISTREMENT DES COUREURS

9.2.003 Les fédérations nationales s'inscrivent auprès de l'UCI sur son site Internet.

Les fédérations nationales ne disposant pas d'accès à l'Internet s'inscrivent moyennant les bulletins d'engagement fournis par l'UCI.

Chaque fédération nationale participant aux Championnats du Monde de Stuttgart doit inscrire auprès de l'UCI toutes les personnes faisant partie de la délégation par le biais de deux systèmes interactifs online :

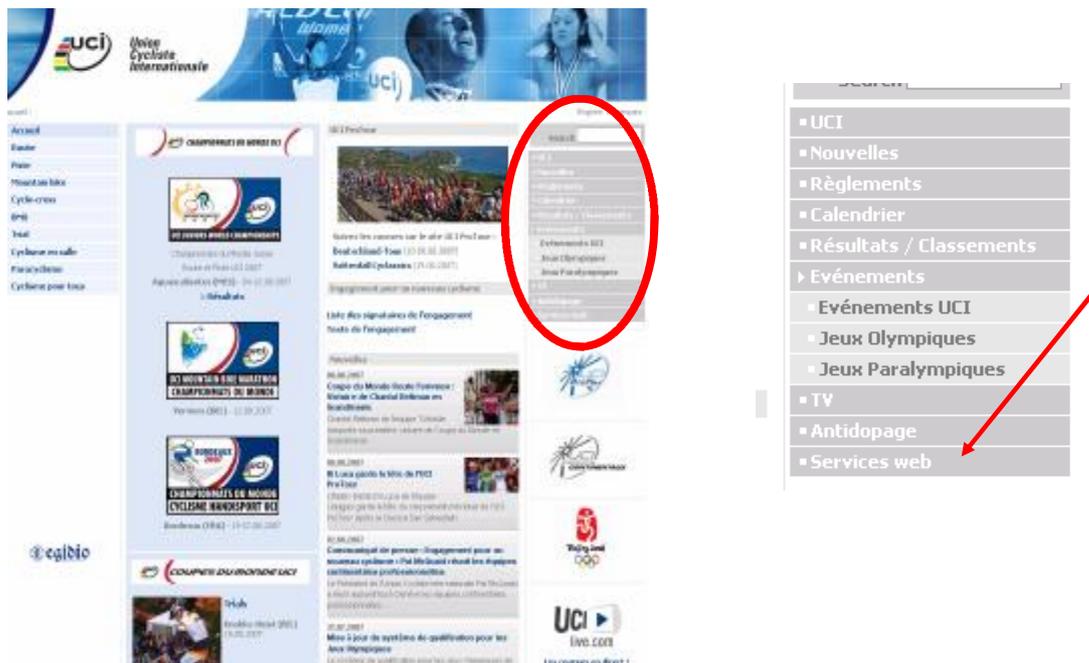
- inscription et accréditation des coureurs (délais précisés ci-dessous)
- accréditation de toutes les personnes faisant partie de la délégation (dirigeants, encadrements, invités....)

A cet effet, chaque fédération nationale a reçu un login et un mot de passe lui permettant d'accéder à ce service.

La procédure est la suivante :

<http://www.uci.ch>

Services Web (dans le menu gris vertical sur la droite)



Championnats du Monde : inscriptions coureurs ou accréditations (Médias, organisateurs, équipes, UCI).

Entrer le login et mot de passe

Les enregistrements online commencent le **25 août 2008 à 12h00**.

Seules les fédérations nationales n'ayant pas accès à internet peuvent demander des bulletins d'engagements sur papier au Département Route de l'UCI.

Dans tous les cas, les enregistrements doivent parvenir à l'UCI dans les délais définis à l'article 9.2.004.

- Epreuves Hommes Elite : 8 jours avant la première épreuve du championnat, soit le **15 septembre 2008**
- Autres Epreuves : 15 jours avant la première épreuve du Championnat, soit le **08 septembre 2008**

Les 5 premières nations au classement final de la Coupe des Nations ayant l'autorisation d'inscrire un coureur supplémentaire devront envoyer à l'UCI par mail ou fax le nom de ce coureur avant le **17 septembre 2008**.

Les nations non qualifiés mais qui ont aussi marqué des points au classement Coupe des Nations lors de la dernière manche de la Coupe des Nations UCI moins de 23ans pourront aussi inscrire leur coureur et devront envoyer à l'UCI par mail ou fax le nom de ce coureur avant le **17 septembre 2008**

9.2.005 *Sauf en cas de force majeure, la fédération nationale qui s'inscrit à un championnat du monde et qui ne s'y présente pas sera sanctionnée d'une amende de 500 à 2000 CHF.*

9.2.006 *Les fédérations nationales peuvent substituer au maximum deux coureurs engagés pour chacune des compétitions pour le titre de champion du monde à condition de communiquer le nom des deux remplaçants par écrit à l'UCI au plus tard le troisième jour avant celui du commencement de la compétition. [...]*

En plus les coureurs engagés pour une compétition peuvent être déclarés comme partants dans une autre compétition de la même discipline en respectant le délai pour déclarer les noms des partants.

CONFIRMATION DES PARTANTS

La confirmation des partants pour toutes les épreuves de contre-la-montre aura lieu :

Ø lundi 22 septembre de 10h à 12h à la permanence.

La confirmation des partants pour toutes les épreuves de course en ligne aura lieu :

Ø jeudi 25 septembre de 10h à 12h à la permanence.

Pour les hommes élite, une deuxième possibilité de confirmation des partants aura lieu :

Ø vendredi 26 septembre, de 10h à 12h à la permanence.

Permanence

Ippodromo "Le Bettole"
Viale Ippodromo, 27
Varese

9.2.007 *Les fédérations doivent déclarer les noms des coureurs partants au collège des commissaires la veille de la première épreuve de la compétition, à 12 heures au plus tard. Pour les épreuves sur route et le mountain bike les fédérations peuvent communiquer des modifications jusqu'à la veille de chaque épreuve, à 12 heures au plus tard.*

Pour l'épreuve en ligne Hommes Elite, les fédérations doivent déclarer le nom des coureurs partants à 12 heures, l'avant-veille de la compétition. Elles pourront y ajouter le nom de deux remplaçants, qui pourront être déclarés comme partants jusqu'à la veille de l'épreuve à 20 heures. Les remplaçants doivent rester à l'hôtel de l'équipe jusqu'à ce moment ; à défaut ils ne peuvent prendre le départ. Un coureur déclaré inapte suite à un test sanguin hors norme ne peut être remplacé.

9.2.008 *Sauf cas de force majeure, le coureur déclaré partant et qui est absent au départ sera sanctionné d'une amende de 500 à 5000 CHF.*

Une blessure ou une maladie ne sera reconnue comme un cas de force majeure que si le coureur est déclaré incapable de prendre le départ par le médecin officiel de l'UCI.

DISTRIBUTION DES DOSSARDS

Les dossards et plaques de cadre seront remis aux directeurs sportifs la veille de chaque épreuve par le collège des commissaires.

Contre la montre :

- Ø Hommes moins de 23 ans : Lundi 22 septembre 16h-18h, permanence.
- Ø Femmes Elite et Moins de 23 ans : Mardi 23 septembre 16h-18h, permanence.
- Ø Hommes Elite : Mercredi 24 septembre 16h-18h, permanence

Course en ligne :

- Ø Hommes moins de 23 ans : Jeudi 25 septembre 16h-18h, permanence
- Ø Hommes Elite : Vendredi 26 septembre 16h-18h, permanence

DISTRIBUTION DES COMMUNIQUES

Les directeurs sportifs devront impérativement venir chercher les communiqués en fin de journée à la permanence sportive. **Aucune distribution ne sera effectuée dans les hôtels des équipes.**

5. ACCREDITATIONS DES COUREURS ET DELEGATIONS

Comme indiqué précédemment, les fédérations nationales doivent inscrire leurs coureurs et membres de la délégation via la procédure online de l'UCI. Les personnes inscrites par ce moyen se verront attribuer une accréditation.

Pour éviter les malentendus, l'Union Cycliste Internationale a décidé de fixer un nombre maximal de cartes d'accréditation délivrées en fonction des différents organismes et ce comme mentionné ci-après. Les quotas sont fixés pour la délégation complète (hommes et femmes), il revient à la fédération de les adapter en fonction des besoins.

La fédération aura la possibilité d'effectuer des demandes d'accréditation sur place en fonction des quotas restant. Cependant, les demandes d'accréditation faite sur place seront soumises à un certain délai d'obtention. Nous conseillons donc fortement aux fédérations d'effectuer leurs demandes d'accréditation en utilisant le système online et en fournissant par avance les photos de leurs membres, les accréditations seront alors disponibles sans délai d'attente au centre d'accréditation.

Chaque équipe doit désigner obligatoirement un directeur technique représentant la fédération nationale. Tous les contacts avec les équipes des fédérations nationales se feront par l'intermédiaire du directeur technique.

Officiels des Fédérations Nationales	3
Président Fédération Nationale	1
Secrétaire Général de la Fédération Nationale	1
Chefs des Equipes	1
Directeur Technique National	1
Entraîneurs	5
Médecins	2
Mécaniciens	5
Soigneurs	5
Attaché de presse	1
Accompagnants	4
Interprète	1
Délégation Sportive	2
Total	32 max

Les Fédérations Nationales viendront récupérer leurs accréditations et leurs véhicules au centre d'accréditation :

Centre d'accréditation

Teatro di Varese
Piazza della Repubblica
Varese

Horaires d'ouverture

Jour	Matin	Après-midi
Samedi 20 Septembre	09h00	19h00
Dimanche 21 Septembre	09h00	18h30
Lundi 22 Septembre	09h00	18h00
Mardi 23 Septembre	09h00	18h00
Mercredi 24 Septembre	09h00	18h00
Jeudi 25 Septembre	09h00	18h30
Vendredi 26 Septembre	09h00	18h00
Samedi 27 Septembre	09h00	18h00
Dimanche 28 Septembre	08h00 – 10h00	

6. PROGRAMME SPORTIF GENERAL

Les horaires ci-dessous ont été étudiés en fonction des impératifs sportifs et retransmissions TV. Par ailleurs, les horaires ont été estimés en fonction de moyennes horaires hautes calculées sur la base statistique des 5 dernières années, **comprenant les 15' de cérémonie protocolaire**. Veuillez également prendre note que deux réunions des directeurs sportifs auront lieu, chacune le jour précédent la première compétition de chaque épreuve.

Lundi 22 septembre	Horaires
Contre la montre	
♦ Réunion des chefs d'équipe, toutes catégories	9h00-10h00
♦ Confirmation des partants, toutes catégories	10h00-12h00
♦ Entraînements contre la montre, circuits MU et WE	13h00-15h00
♦ Distribution des dossards pour les Hommes moins de 23 ans	16h00-18h00
Mardi 23 septembre	
Contre la montre	
♦ Permanence sportive	10h00-12h00
♦ Course Hommes de moins de 23 ans	14h00-16h50 *
♦ Distribution des dossards pour les Femmes Elite	16h00-18h00
Mercredi 24 septembre	
Contre la montre	
♦ Entraînement contre la montre, circuit ME	10h00-11h30
♦ Permanence sportive	10h00-12h00
♦ Course Femmes Elite	14h00-16h40 *
♦ Distribution des dossards pour les Hommes Elite	16h00-18h00
Jeudi 25 septembre	
Contre la montre	
♦ Course Hommes Elite	13h00-16h40 *
Course en ligne	
♦ Réunion des chefs d'équipe, toutes catégories	9h00-10h00
♦ Confirmation des partants, toutes catégories	10h00-12h00
♦ Distribution des dossards pour les Femmes Elite et Hommes moins de 23 ans	16h00-18h00
Vendredi 26 septembre	
Course en ligne	
♦ 2 ^{ème} possibilité de confirmation des partants, Hommes Elite	10h00-12h00
♦ Course Hommes de moins de 23 ans	12h15-17h00
♦ Distribution des dossards pour les Hommes Elite	16h00-18h00
Samedi 27 septembre	
Courses en ligne	
♦ Course Femmes Elite	13h00-17h00
Dimanche 28 septembre	
Courses en ligne	
♦ Course Hommes Elite	10h30-17h15

*Temps d'arrivée estimé

7. TENUE VESTIMENTAIRE ET MATERIEL

Les coureurs d'une même équipe nationale doivent porter un cuissard identique pendant la même épreuve, sauf l'espace publicitaire compris dans une bande blanche latérale de 9 cm de largeur, qui peut être différent d'un coureur à l'autre. Cela signifie que les Fédérations Nationales doivent également fournir un cuissard national à leurs coureurs.

Les directeurs sportifs devront présenter au collège des commissaires le maillot et le cuissard national lors de la confirmation des partants.

1.3.056 *Chaque fédération nationale doit présenter au collège des commissaires des événements visés à l'art. 1.3.059, un spécimen de son équipement national pour validation. Le design, couleur, emplacement et taille des espaces publicitaires de l'équipement validé devront être identiques pour tous les athlètes participants aux dites compétitions.*

1.3.057 *Les espaces publicitaires suivants sont autorisés :*

- *Devant le maillot : 2 logos de 64 cm² maximum*
- *Espace comprenant l'épaule et la manche : bande d'une hauteur maximum de 5 cm*
- *Côtés du maillot : bande latérale de 9 cm de largeur*
- *Côtés du cuissard : bande latérale de 9 cm de largeur*
- *La griffe du fabricant (25 cm² maximum) n'est permise qu'une seule fois sur le maillot et une fois sur chaque jambe du cuissard.*

La publicité sur le maillot et le cuissard peut être différente d'un coureur à l'autre.

Le design du maillot et du cuissard peut être différent d'une catégorie de coureur à l'autre.

[...]

Les dispositions ci-dessus s'appliquent par analogie aux autres vêtements portés pendant la compétition (impermeables, etc).

Les fédérations nationales doivent amener leurs propres home-trainers pour l'échauffement de leurs coureurs avant l'épreuve contre-la-montre.

8. CEREMONIES PROTOCOLAIRES

Les dispositions suivantes seront applicables lors des cérémonies protocolaires :

- 9.1.044** Dans les 10 minutes qui suivent le terme de chaque discipline (à moins de dispositions contraires dûment consignées dans un communiqué officiel), le champion du monde, le deuxième et le troisième classés doivent être prêts pour la cérémonie protocolaire qui s'effectue sous la responsabilité du président du collège des commissaires.
- 9.1.046** Les coureurs se présenteront en tenue de course, revêtus de leur maillot national, sans casquette, bandeau ou lunettes et ce jusqu'au moment où ils quitteront l'enceinte prévue pour la cérémonie protocolaire.
- 9.1.050** Un champion du monde pourra revêtir le maillot identifiant son titre et portant la publicité réglementaire de son ou de ses sponsors principaux au plus tôt le lendemain du jour où il lui aura été remis.
- 9.1.051** Toute infraction aux dispositions de des articles ci-dessus sera sanctionnée d'une amende de CHF 2000 à CHF 10 000. Une amende plus élevée peut être prononcée suivant l'avantage tiré de l'infraction.



9. VEHICULES

Si les Fédérations Nationales ont besoin d'assistance pour leur transport lors de leur arrivée sur les lieux des Championnats et leur départ, elles peuvent contacter le Comité d'Organisation dont les coordonnées sont disponibles à la fin du présent document.

En application de l'article 9.1.002, les Fédérations Nationales ont l'obligation d'utiliser un véhicule de la marque Škoda, partenaire officiel de l'UCI pour les véhicules, sur toutes les épreuves de ces Championnats du Monde.

Pour toute la durée de ces Championnats, 42 véhicules Škoda équipés de porte-vélos sont fournis par l'UCI à l'ensemble des Fédérations Nationales.

Les véhicules seront attribués aux Fédérations Nationales en fonction des classements de l'UCI ProTour et des Circuits Continentaux UCI par nation établis au 15 août 2008, à savoir les nations suivantes :

- Pays-Bas
- Suisse
- Russie
- Italie
- France
- Belgique
- Australie
- Allemagne
- USA
- Espagne
- Grande-Bretagne
- Pologne
- Ukraine
- Danemark
- Afrique du Sud
- Luxembourg
- Lituanie
- Canada
- Autriche
- Slovénie
- Portugal
- Nouvelle-Zélande
- Iran
- Venezuela
- Suède
- Kazakhstan
- Irlande
- Colombie
- Serbie
- Croatie
- Norvège
- Brésil
- République Tchèque
- Ouzbékistan
- Tunisie
- Lettonie
- Estonie
- Chine
- Argentine
- Corée
- Cuba
- Japon

Etant donné que Škoda met à disposition des voitures pour une semaine, les obligations à respecter sont les mêmes que dans le cas de la location d'un véhicule.



A cet effet, le texte d'engagement figurant ci-dessous devra être rédigé sur une lettre (original) à en-tête de la Fédération Nationale, signée par le Président ou le Secrétaire Général de la Fédération Nationale.

Je soussigné....., Président (ou Secrétaire Général) de la Fédération Nationale de....., confirme qu'en cas de vol, dommages ou accidents du véhicule mis à la disposition de ma Fédération Nationale par Skoda pendant les Championnats du Monde Route UCI 2008, la Fédération Nationale s'engage à payer 1000€ (mille euros) pour régler une partie des frais de réparation ou de remise en état.

Le pilote de ce véhicule sera M.....

Fait à le.....

Signature

Ce courrier sera présenté par le pilote lors de la remise du véhicule à Varese :

A défaut, il sera demandé au pilote de régler une caution de 1000€ en espèces avant remise du véhicule. Cette caution sera restituée lors du retour du véhicule.

Les Fédérations Nationales devront se rendre au parc auto dès leur arrivée sur place afin de retirer le véhicule qui leur a été attribué. Le parc auto se situe près du Centre d'Accréditation : Teatro di Varese, Piazza della Repubblica, Varese

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

20 septembre 2008	9.00 – 19.00
21 septembre 2008	9.00 – 18.30
22 septembre 2008	9.00 – 18.00
23 au 28 septembre 2008	Rendez-vous par téléphone pour remise restitution des véhicules

Attention :

- Le parc sera fermé pendant les compétitions et les entraînements officiels.

- Le dimanche 28 septembre (18h00-19h00) et le lundi 29 septembre (9h00-12h00) le retour des véhicules se fera sur le parking Equipes, sur le site d'arrivée, hippodrome Le Bettolo.

En cas de besoin vous pouvez joindre M. Olivier Grandjean, Tel.: +33 6 08 72 51 64.

● **Pour toutes les épreuves contre-la-montre :**

Chaque délégation devra suivre son coureur avec un véhicule Škoda. Les nations n'ayant pas de véhicule attribué, devront s'adresser à la permanence de l'UCI à l'issue de la réunion des directeurs sportifs. Soit un véhicule neutre Shimano, soit un véhicule Škoda sera mis à disposition de l'équipe concernée pour la durée du parcours uniquement.

● **Pour les épreuves en ligne Femmes Elite**

Seuls 20 véhicules des nations seront autorisés à circuler dans la course. L'ordre des véhicules des nations sera déterminé en fonction de l'article 2.3.024 et communiqué le vendredi 26 septembre.

● **Pour les épreuves en ligne Moins de 23 ans**

Seul un dépannage neutre sera assuré par Shimano. Il sera composé de 6 voitures neutres et 2 motos.

● **Pour les épreuves en ligne Hommes Elite**

Seuls 28 véhicules seront autorisés à circuler dans la course. L'ordre des véhicules des nations sera déterminé en fonction de l'article 2.3.024 et communiqué le samedi 27 septembre.

10. PLANCHE DES PRIX

Montants en Francs Suisses et Euros.

CHF	Hommes		Femmes
	Elite	Moins de 23	Elite
Course en Ligne			
1er	11'500	5'750	5'750
2ème	8'050	4'025	4'025
3ème	4'600	2'300	2'300
TOTAL	24'150	12'075	12'075
Contre-la-Montre			
1er	5'750	4'600	4'600
2ème	3'450	2'300	2'300
3ème	2'300	1'150	1'150
Total	11'500	8'050	8'050

EURO	Hommes		Femmes
	Elite	Moins de 23	Elite
Course en Ligne			
1er	7'667	3'833	3'833
2ème	5'367	2'683	2'683
3ème	3'067	1'533	1'533
TOTAL	16'101	8'049	8'049
Contre-la-Montre			
1er	3'833	3'067	3'067
2ème	2'300	1'533	1'533
3ème	1'633	767	767
Total	7'766	5'367	5'367

11. OFFICIELS DE L'UCI

Département Route

CHEVALLIER Philippe	FRA	Manager du Département Route
CHOVELON Marc	FRA	Coordinateur Sportif
COLLIOU Philippe	FRA	Coordinateur d'Organisation
SAUGE Véronique	SUI	Assistante département Route
PARVEX Sophie	SUI	Assistante département Route

Délégué Technique

MOTTET Charly	FRA
---------------	-----

Collège des Commissaires

VAN ES Miriam	NED	Président
SICLARI Claudio	ITA	Membre
CAMOIN Jean-François	MRI	Membre
TARENNE Jacky	FRA	Membre
JANOUT Miroslav	CZE	Membre
GRIFFITHS Greg	AUS	Membre
VALCIC Bruno	CRO	Membre

Médecin Officiel

ZORZOLI Mario	SUI
---------------	-----

Inspecteur Antidopage

CASAROTTI Germano	ITA
BRUIN Martin	NED

12. INFORMATIONS UTILES

Si vous souhaitez obtenir des informations concernant les Championnats du Monde, vous pouvez vous adresser aux personnes suivantes:

Union Cycliste Internationale

CH-1860 Aigle
SUISSE

Téléphone : +41 24 468 58 11

Fax : +41 24 468 58 12

www.uci.ch

- ® **Philippe Chevallier**, Manager Département Route
- ® **Marc Chovelon**, Coordinateur Sportif – Route
- ® **Philippe Colliou**, Coordinateur d'Organisation – Route

philippe.chevallier@uci.ch

marc.chovelon@uci.ch

philippe.colliou@uci.ch

Comité d'organisation

Varese 2008 spa
Ippodromo "Le Bettole"
Viale Ippodromo, 27
21100 Varese – Italy

Tél. +39 0332 287193

Fax +39 0332 831390

e.mail : segreteria@varese2008.org

Site Internet : www.varese2008.org

Hôtel Officiel de l'UCI

Atahotel Varese Business and Resort - Via Albani – 21100 Varese - Italia

Tél. +39 06 696 469 64 - Fax. +39 06 696 469 65

Tél. +39 0332 466464 (à partir du mois de septembre)

info.varese@atahotels.it

www.atahotels.it

Hébergements

Plus d'informations sur l'hébergement dans le cadre des Championnats du Monde sur Route UCI de Varese sont disponibles à :

Veronelli Viaggi

Viale Rimembranze, 46 - 20020 Lainate (MI) Italia

Tel/Fax +39.02.93758258 / +39.02.93758279

P.Iva e C.f. – 11296620153

Email - gruppi@gruppoaronelli.it

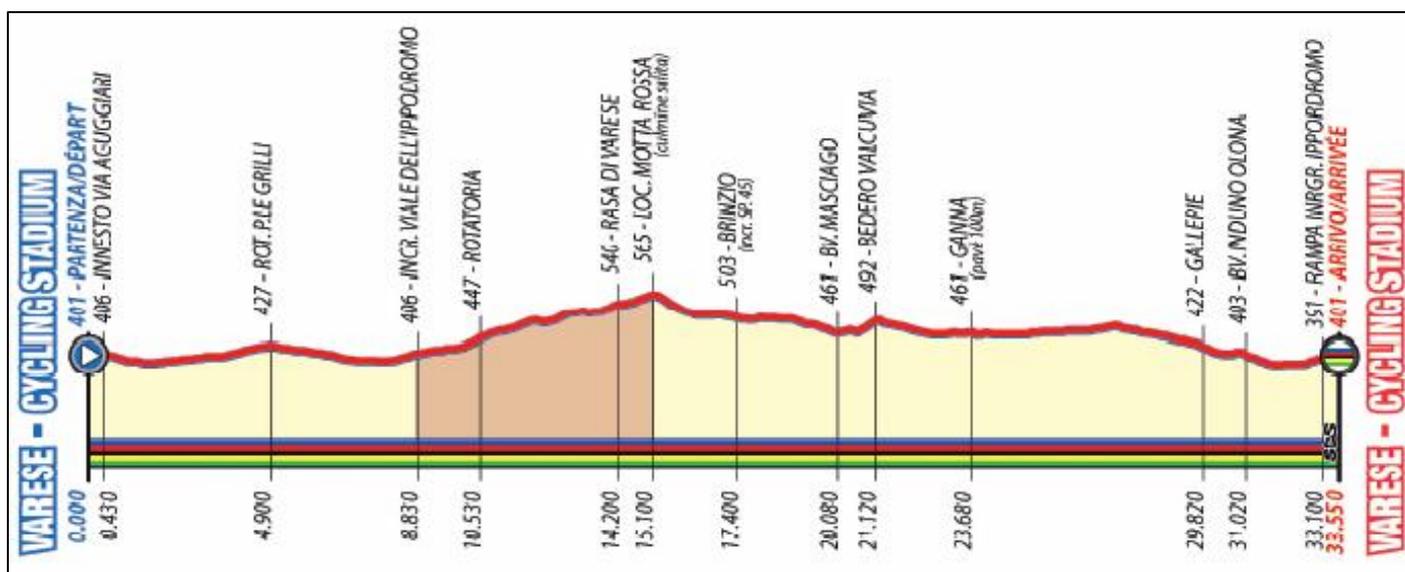
Site – www.veronelliviaggi.it; www.vareselandoftourism.it

13. ANNEXES : PARCOURS ET PROFIL

CONTRE-LA-MONTRE

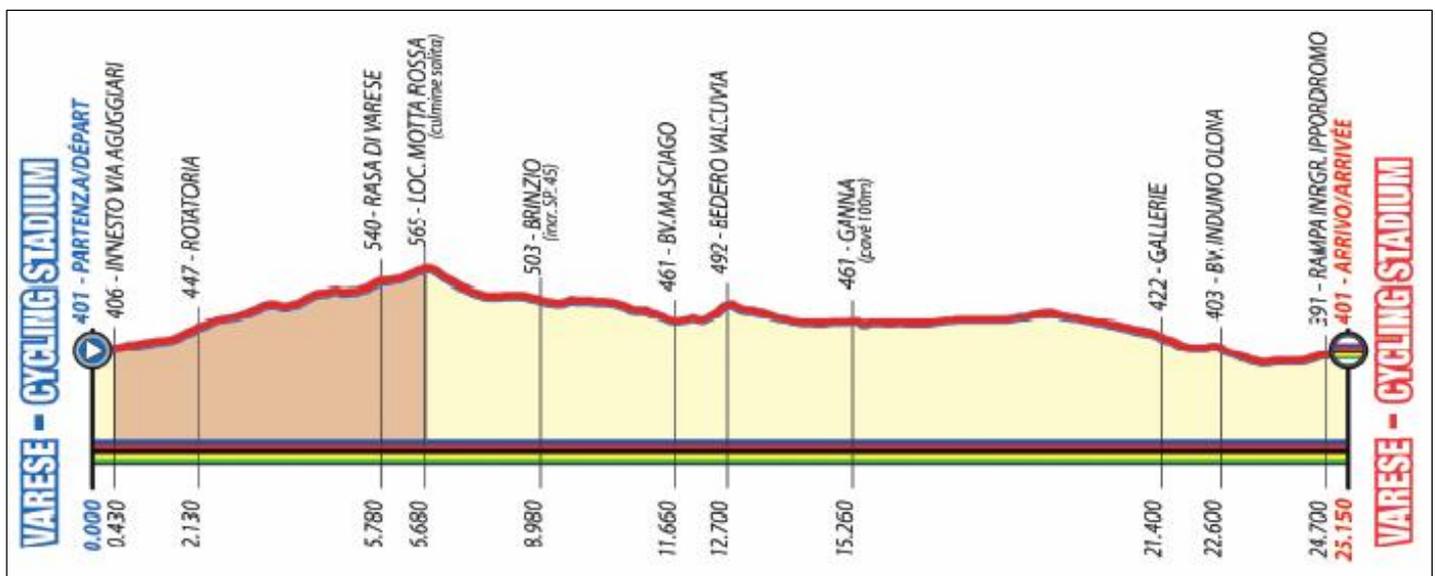
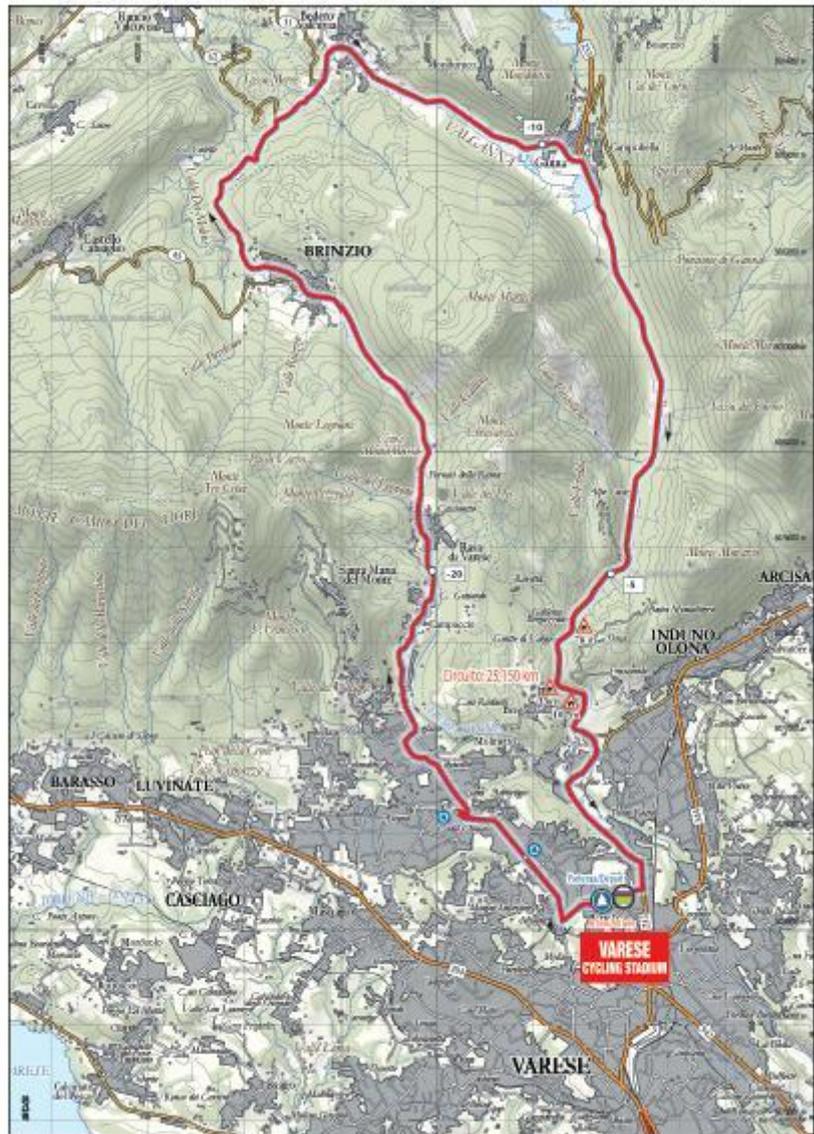
MOINS DE 23 ANS

Parcours et profil:



FEMMES ELITE

Parcours et profil:



HOMMES ELITE

Parcours :



Profil :



COURSE EN LIGNE

Le circuit de la course en ligne est le même pour toutes les catégories. Seul le nombre de tour à effectuer varie.

Hommes Elite : 15 tours soit 260 kms

Moins de 23 ans : 10 tours soit 173 kms

Femmes Elite : 8 tours soit 138.4 kms

